TERRITOIRES DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

N°1
JANVIER - MAI 2018

LA LETTRE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ AUX ÉLUS

3 QUESTIONS À MARIE-GUITE DUFAY

PRÉSIDENTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Pourquoi cette lettre aux élus ?
En deux ans, nous avons posé les fondations de notre nouvelle et grande région en harmonisant par le haut des centaines de règlements. Pour que notre intervention soit utile, il faut qu'elle soit connue des élus locaux. Cette lettre apportera des informations pratiques à tous ceux qui veulent faire avancer leur territoire grâce à l'appui de la Région.

Comment la Région peut-elle appuyer les territoires ?
Notamment grâce aux contrats de partenariat « Cap Territoires » que nous sommes en train de négocier avec les pays, 40 contrats pour 90 millions d'euros d'investissement entre 2018 et 2021, qui s'accompagnent d'une aide aux porteurs de projet. Je suis prête à aller au-delà si de bons projets se présentent.

Comment les élus locaux peuvent-ils être entendus par la Région ?
Il faut aller plus loin que la CTAP. En 2018, nous organiserons une journée de réflexion et de débats avec l'ensemble des présidents d'EPCI, un Parlement des territoires. Les propositions qui en émaneront nous permettront d'améliorer notre action. Je me rendrai aussi dans chaque département pour échanger directement avec tous les maires qui le souhaitent.

Continuez le dialogue : mgdufay@bourgognefranchecomte.fr
Abonnez-vous à notre newsletter
www.bourgognefranchecomte.fr

ICI 2050 : LA RÉGION ET LES TERRITOIRES AVANCENT MAIN DANS LA MAIN AVEC LE SRADDET

Avec le SRADDET, nous travaillons à définir la nouvelle identité régionale et à renforcer notre attractivité. C'est un défi collectif que nous devons relever. Page 2

OBJECTIF : DÉVELOPPEMENT RURAL

Page 4

TRANSPORTS SCOLAIRES, OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Page 7

Après la reprise de la compétence, la Région lance la concertation.

ICI 2050 : LA RÉGION ET LES TERRITOIRES AVANCENT MAIN DANS LA MAIN

Avec le SRADDET, la Région écrit une nouvelle page de l'histoire de sa politique territoriale. Explications sur les enjeux de ce nouveau travail prospectif.

Avec le Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET), l'occasion est donnée de *« bien définir l'identité de la Région »*, explique Eric Houlley, vice-président en charge de la cohésion territoriale. Le SRADDET ? Ce document intégrateur et prescriptif, exigé dans le cadre de la loi sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015 et à élaborer par les régions elles-mêmes d'ici l'été 2019. Chaque Région définissant le contenu de son SRADDET, il s'agit bien d'un document établi « sur-mesure » pour les territoires.

Ici 2050

En Bourgogne-Franche-Comté, le SRADDET s'intitule « Ici 2050 », titre emblématique d'un document tourné vers l'avenir. Et pour cause : la Région, en tant que chef de file, joue un rôle majeur dans l'aménagement du territoire, dans une logique de développement durable. Le fil rouge qui court tout le long du SRADDET de Bourgogne-Franche-Comté est l'attractivité de ses territoires. Mi-décembre, trois objectifs ont ainsi été mis au débat des orientations : la réciprocité entre les territoires pour faire de leurs diversités une force pour la Région ; l'ouverture sur l'extérieur et la construction d'alliances ; l'entrée dans l'ère des transitions, notamment énergétiques puisque la Région ambitionne d'être rapidement à

L'élaboration du SRADDET se fait collectivement dans le respect des options d'urbanisme local.

? Dates-clefs du SRADDET

Le lancement du SRADDET a eu lieu à Beaune le 12 avril 2017. Après un diagnostic territorial approuvé en séance plénière, ses grands objectifs ont été présentés à celle de décembre. Puis viendra le temps de l'exercice de prescriptivité, c'est à dire des recommandations générales stratégiques, qui n'ont pas l'ambition, précise Eric Houlley, de « corseter les territoires ». Après une enquête publique, un arrêté du préfet de Région validant le SRADDET est nécessaire pour permettre sa validation qui devrait survenir à l'été 2019.

Le 12 avril 2017, la région a lancé publiquement sa démarche d'élaboration du SRADDET à Beaune.

énergie positive. L'enjeu du SRADDET est donc de prioriser les actions pour installer cette attractivité. Pour ce faire, l'équilibre entre les territoires urbains et ruraux, mais aussi la solidarité entre chacun d'entre eux constituent des dimensions essentielles. Afin que la réussite soit au rendez-vous, il est indispensable qu'un dialogue soit mis en place entre la Région et les territoires. Un dialogue constructif, afin de définir au mieux les objectifs mais aussi les moyens de les atteindre. Une mise en valeur dynamique : telle est l'ambition de la Région pour ses territoires, au cours des années à venir.

À VOTRE SERVICE !

Vous avez besoin de travailler sur le portage foncier de vos opérations d'aménagement, l'EPF Doubs-Franche-Comté est désormais à votre disposition sur tout le territoire régional avec le soutien de la Région.

Contactez Charles Mougeot, directeur de l'Etablissement Public Foncier Doubs BFC : 03 81 82 38 31

Vous avez besoin d'un accompagnement régional pour des projets complexes d'immobilier d'entreprise ? Contactez Anne-Marie Clément, votre référente à la direction des Affaires économiques de la Région : **annemarie.clement@bourgognefranchecomte.fr ou 03 80 44 40 38**

Vous avez besoin de l'accompagnement de l'Agence économique régionale pour favoriser l'implantation d'entreprises ? Contactez le coordinateur du pôle appui aux territoires de l'agence David Bac : **dbac@aer-bfc.com ou 03 81 81 82 83**

TRAVAILLER EN RÉSEAU AVEC TOUS LES TERRITOIRES

2 QUESTIONS À ÉRIC HOULLEY

VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DE LA COHÉSION TERRITORIALE

Quelle philosophie guide la Région pour l'élaboration du SRADDET ?
Deux axes guident notre action dans l'élaboration de ce schéma que la loi a rendu obligatoire : définir l'identité de la nouvelle région et renforcer son attractivité. Cette région a de nombreux atouts mais qui ne sont pas assez connus ni suffisamment mutualisés et partagés. C'est vrai sur le plan culturel mais aussi au niveau économique. Et tout autant pour la qualité de vie. En effet, avec un taux de pauvreté inférieur à la moyenne nationale et une échelle de niveaux de vie plus resserrée, la Bourgogne-Franche-Comté connaît une situation sociale moins inégalitaire qu'ailleurs. Celle-ci est d'ailleurs renforcée par la position de la région, très bien placée, au carrefour entre l'Île-de-France, le Centre-Val de Loire, Grand Est, Auvergne-Rhône-Alpes et la Suisse. Et ses nos atouts sont immenses si l'on prend en compte les 7 aires urbaines régionales de l'axe Rhin-Rhône.

Comment le SRADDET est-il en train d'incarner la manière dont la Région souhaite travailler avec les territoires ?
Le SRADDET repose sur des principes assez forts. Il faut, par exemple, que la Région organise la complémentarité de son réseau urbain. Je pense à l'armature urbaine en forme de « Y » de Montbéliard à Mâcon en passant par Sens et Auxerre que nous devons travailler. À nous d'affirmer un réseau de villes complémentaires. À nous aussi d'organiser les réciprocités entre les réseaux urbains et les espaces ruraux. Les pôles urbains pensent souvent se suffire à eux-mêmes. Or les territoires ruraux ont des choses à offrir, en matière d'approvisionnement énergétique ou de tourisme par exemple. Les relations de domination sont stériles. Nous ne parviendrons pas à améliorer les performances de la Région sans œuvrer à de nouvelles réciprocités.

TÉMOIGNAGE

« Notre rôle consiste à soutenir et nourrir la réflexion de l'équipe technique en charge de l'élaboration du SRADDET au sein de la Région. Il s'agit d'une aide intellectuelle et rédactionnelle plus que pratique. Le SRADDET rassemble une grande dizaine de sujets (transports, habitat, environnement…) qui sont gérés par des directions différentes. Notre effort consiste à faire progresser une vision rassemblée, globale et cohérente. En région Bourgogne Franche-Comté, le gros plus réside dans le bon portage politique et dans un pilotage présent, impliqué et clair. »
Martin Vanier, directeur d'études à Acadie, coopérative conseil qui assure l'assistance maîtrise d'ouvrage dans l'élaboration du SRADDET.

EN BREF

JUSQU'À LA GARDE : RÉCOMPENSÉ À VENISE

Lion d'argent de la mise en scène : « Jusqu'à la garde », le film de Xavier Legrand, n'est pas reparti de la Mostra les mains vides et a fait souffler un air de Bourgogne-Franche-Comté sur le Lido. Le film a en effet été financé à hauteur de 7% par la Région. Le tournage se déroulant notamment entre Côte-d'Or et Saône-et-Loire, il a généré 270 000 € de ressources locales.

LE CHIFFRE : 118

C'est le nombre de rapports examinés lors de la commission permanente réunie le 20 octobre et de la commission plénière du 15 décembre sous l'égide de la présidente de la Région. Fonds régional d'innovation, formation et orientation professionnelle, transition énergétique, prospective régionale…C'est l'année 2018 que nous avons préparée.

Le 31 octobre dernier, Marie-Guite Dufay et Sophie Fonquernie sont allées visiter le Groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC) de Viennet Racine à Chatillon-Guyotte (Doubs).

OBJECTIF : DÉVELOPPEMENT RURAL

Soutenir l'agriculture et l'aider à se projeter dans l'avenir : telle est l'ambition du plan sur le développement agricole porté par la Région.

Ce n'est un secret pour personne : l'agriculture française est en crise. En Bourgogne Franche-Comté, riche de plus de 27 000 exploitations et où les surfaces agraires représentent 50% du territoire, la question se pose avec une acuité toute particulière. C'est pourquoi le Conseil régional a décidé de réagir et a fait de l'agriculture la grande cause régionale du mandat. Un engagement qui est loin d'être un vœu pieux. Le budget dédié a ainsi augmenté de 50%, passant de 10 à 15 millions d'euros.

#NotreAgricultureDemain : le plan régional pour préparer l'avenir de la filière

Sur trois ans, 5 millions d'euros sont débloqués pour aider les agriculteurs dans leurs problèmes de trésorerie. La Région a également repris à sa charge des dépenses de financement dont le Département ne pouvait plus s'acquitter, en l'occurrence celles liées au sanitaire et à l'installation, à hauteur de 2,8 millions d'euros par an. Résultat d'une grande concertation, un plan quinquennal – courant de 2017 à 2022 - sur le développement agricole a été mis en place. Baptisé #NotreAgricultureDemain, il a pour but de préparer l'avenir des filières agricoles : aides à la diversification, soutien des volontaires à la reconversion au bio, favoriser les circuits locaux au terme du mandat, 50% des produits dans les cantines des lycées seront issus de la production locale mais aussi former les jeunes. Afin que l'histoire de l'agriculture régionale de demain s'écrive dès aujourd'hui dans sa diversité.

« La Région prend ses responsabilités pour ce secteur économique majeur, pour redonner, dans les exploitations et les filières agricoles, des perspectives. »

Sophie Fonquernie vice-présidente en charge de l'agriculture.

« La Région consent à de très gros efforts financiers vis-à-vis des départements pour le développement du très haut débit partout. Nous en attendons beaucoup en 2018 ».

Patrick Molinoz, vice-président du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, en charge du développement numérique des territoires.

LE HAUT DÉBIT S'ACCÉLÈRE

L'accès au très haut-débit ne peut, aujourd'hui, plus être une option pour les citoyens. Sur la période 2014-2020, pour en faciliter l'accès, l'aide de la Région va atteindre 162 millions d'euros. Car, en Bourgogne-Franche-Comté, 60 % de la population vit hors des zones couvertes par un opérateur privé. Il convient donc d'optimiser l'investissement public en utilisant un mix technologique entre ADSL, satellite, hertzien mais, avant tout, fibre optique.

HABITAT ET AMÉNAGEMENT

Créer des logements et accompagner des projets d'aménagement dans un objectif d'attractivité : telle est l'ambition du dispositif Habitat et Aménagement.

FEDER
(FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL)
FEADER
(FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL)
MODE D'EMPLOI

Le FEDER et le FEADER peuvent être mobilisés pour soutenir des projets régionaux participant au développement et à l'attractivité des territoires.
Sur la période 2014-2020, 1,330 milliard d'euros sont disponibles sur la région.

DISPOSITIF ENVI

Espaces Nouveaux, Villages Innovants : ce sont les mots qui se dissimulent derrière ce bel acronyme, ENVI.
L'ambition de ce nouveau dispositif est simple :
promouvoir la ruralité comme territoire d'invention, d'humanité et d'avenir.

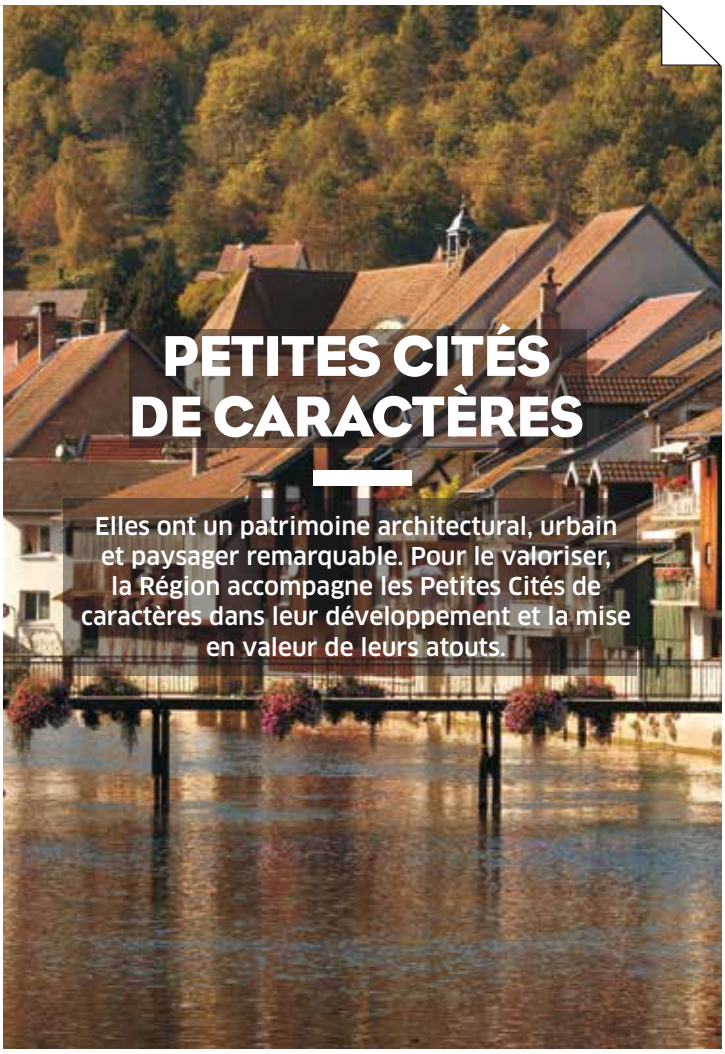

PETITES CITÉS DE CARACTÈRES

Elles ont un patrimoine architectural, urbain et paysager remarquable. Pour le valoriser, la Région accompagne les Petites Cités de caractères dans leur développement et la mise en valeur de leurs atouts.

FEDER & FEADER MODE D'EMPLOI

Le FEDER et le FEADER au service de la solidarité des territoires.

Le FEDER agit pour l'aménagement durable, le développement économique et l'attractivité du territoire. Il permet notamment de lutter contre la fracture numérique. Il accompagne la transition énergétique et écologique et soutient notamment les investissements dans des chaufferies bois et la rénovation de logements sociaux.

Le FEADER soutient le développement des zones rurales (95 M € dont 53.7 M€ pour LEADER). Le FEADER favorise notamment les conditions d'accès de la population des territoires ruraux aux services (enfance, maison de santé, inter-génération…). Le FEADER accompagne le développement économique et touristique des territoires ruraux.

Un appui : la Fabrique à projets
Pour vous aider à élaborer vos projets, la Région a mis en place «La Fabrique à Projets» : un service qui accompagne les porteurs de projets afin de simplifier l'accès aux fonds européens. Il met à disposition un réseau d'experts sur tout le territoire pour vous aider à constituer votre dossier.

Une seule adresse pour contacter la fabrique :
fabriqueaprojet@bourgogne-franchecomte.fr

HABITAT ET AMÉNAGEMENT

Le principe
Soutenir à hauteur de 15 à 30% le montant des travaux effectués dans le cadre de l'acquisition ou la rénovation de biens vacants, de la création de logements en réhabilitation ou en construction, l'aménagement d'espaces publics (embellissement de la commune ou favorisation des circulations douces) ainsi que la rénovation de locaux tertiaires (sous condition qu'il s'agisse de bâtiments mixtes). Les quartiers Politique de la Ville ne peuvent être pris en compte, ceux-ci bénéficiant déjà d'un accompagnement dédié.

Qui est concerné ?
440 pôles ont ainsi été identifiés dans l'armature régionale. Parmi les bénéficiaires de ce dispositif, on compte bien entendu les communes mais aussi les EPCI, les organismes HLM, les CCAS, les CIAS ou Établissement public foncier ainsi que les Sociétés d'économie mixte et les Sociétés publiques locales.

Comment solliciter l'aide régionale ?
Les communes peuvent solliciter un ingénieur conseil de la Région pour les accompagner dans toutes les phases d'élaboration du projet.
Dès qu'un descriptif suffisamment élaboré et réalisé par un maître d'œuvre est obtenu, le dossier doit être envoyé à l'adresse suivante : 4 square Castan - CS 51857 - 25031 Besançon.

Contact : aline.humbert@bourgognefranchecomte.fr

PETITES CITÉS DE CARACTÈRES

Le principe
La Région a décidé d'enrichir son soutien à ces petites collectivités « remarquables ». Pour ce faire, elle subventionne des études d'orientations d'aménagement tout comme des aménagements urbains valorisant le cadre de vie de ces communes.

Qui est concerné ?
Les communes de moins de 10 000 habitants distinguées par un label depuis au moins deux ans (Unesco, ville d'art et d'histoire, plus beaux villages de France, Cités de caractères de Bourgogne-Franche-Comté).

Que peut-on faire financer ?
En matière d'études, la Région finance uniquement les dépenses de prestations externes.
En matière de travaux, les dépenses prises en charge correspondent aux frais de maîtrise d'œuvre et aux investissements sur l'espace public : installation de chantier, terrassement, voirie, mobilier urbain, éclairage public, jeux d'enfants, métallerie, fontainerie, espaces verts.

Quels sont les montants disponibles ?
La Région prend en charge jusqu'à 40% du coût des travaux dans la limite de 150 000 € et jusque 60% du budget des études dans la limite de 15 000 €. Attention, les subventions publiques, tout confondu, ne peuvent pas excéder 70% du montant total du projet.

Comment solliciter l'aide ?
Les dossiers sont à déposer sur la plateforme dédiée de la Région Bourgogne-Franche-Comté : https://subventions.bourgognefranchecomte.fr/sub/login-tiers.sub
Si les études peuvent être financées au fil de l'eau, les demandes de subvention pour travaux doivent impérativement être déposées au 1er juin de chaque année.

DISPOSITIF ENVI

Le principe
Soucieuse de valoriser l'attractivité de ses territoires ruraux et de les envisager comme de véritables laboratoires pour des initiatives novatrices, la Région a décidé de soutenir des projets porteurs d'une double ambition : assurer les conditions du vivre-ensemble et promouvoir une gouvernance citoyenne.
Les projets soutenus devront donc :
- favoriser l'association des populations à leur mise-en-œuvre ;
- créer du lien social et du partage ;
- s'inscrire dans une logique de démocratie participative ;
- partir de l'expérience locale.

Qui est concerné ?
Les communes de moins de 3 500 habitants – non engagées dans une démarche régionale de redynamisation de bourg-centre – tout comme les associations, coopératives, bailleurs sociaux ou fondations peuvent postuler.

Quels sont les montants disponibles ?
Les subventions sont plafonnées à 5 000 € par projet affectées aux dépenses de fonctionnement liées à sa réalisation avec un taux maximun d'intervention de 80 % de la dépense éligible. Elles peuvent atteindre jusque 15 000 € pour des projets d'investissement dans des équipements, bâtiments ou aménagements (taux d'intervention de 50% de la dépense éligible).

Comment solliciter l'aide régionale ?
Les dossiers de demande de subvention sont à présenter à la Région.

Contact : Arnaud Mathian 03 80 44 33 77
ou : arnaud.mathian@bourgognefranchecomte.fr

Depuis la rentrée 2017, c'est la Région qui transporte en car les enfants jusqu'aux écoles en remplacement des Départements.
Début 2018, la Région va lancer une concertation avec les élus et les familles pour mettre en place un service de qualité dans tout le territoire.

TRANSPORTS SCOLAIRES, ÇA ROULE POUR LA CONCERTATION !

Depuis la dernière rentrée, la Région a pris en charge la gestion des transports scolaires. Et met aujourd'hui en place une concertation pour garantir un service égalitaire aux écoliers dès la rentrée 2018.

Dans la nuit du 30 août au 1er septembre 2017, un événement important pour la vie de nombreux écoliers et leurs parents s'est déroulé : dans le cadre de la loi NOTRe, la gestion des transports scolaires est passée des mains des Départements à celles de la Région. Soucieuse que la rentrée se déroule de la meilleure des façons, la Région a suivi ce qui avait été élaboré par les départements.

La Région a géré le transfert de la compétence transports scolaires en toute transparence.
Un seul grain de sable : le passage à la semaine de quatre jours pour lequel la procédure a pris fin début juillet, ce qui n'a pas permis de modifier les conventions avec les entreprises de transports scolaires en temps et en heure. *« Sur l'ensemble de la Région, une dizaine de complications a été recensée »*, souligne Michel Neugnot, premier vice-président du Conseil régional. Le but pour cette rentrée 2017 : *« Qu'elle se déroule en toute transparence »*, résume l'élu. Cette échéance passée, s'annonce le temps de la concertation. En effet, il existe des niveaux de services différents d'un D épartement à l'autre : accompagnateur ou non dans le bus ; existence ou non d'un service méridien… *« Nos concitoyens ne peuvent tolérer que les transports scolaires soient inégalitaires »*, martèle Michel Neugnot. La concertation va aussi s'attaquer à la question du financement. Car, là encore, des disparités existent selon les endroits. 2018 sonne donc l'heure du débat et de la discussion afin de mettre en place un mode de transport scolaire qui soit le même pour tous à travers l'ensemble du territoire de Bourgogne-Franche-Comté.

« C'est en s'appuyant sur une large concertation que la Région entend construire une nouvelle offre de services pour les transports scolaires. »

Frédéric Poncet
Conseiller régional délégué aux transports scolaires

UNE QUESTION À MICHEL NEUGNOT,
VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DES TRANSPORTS, DES DÉPLACEMENTS ET DES INTERMODALITÉS

Comment cette concertation est-elle mise en œuvre ?

« Elle se déroulera durant les six premiers mois de 2018 et réunira l'ensemble des acteurs concernés : parents d'élèves, maires, compagnies de transports scolaires, chauffeurs et élus régionaux. Cette concertation va permettre aux élus régionaux de dresser des scénarios et des financements possibles. La décision des élus devrait survenir au deuxième semestre de 2018. »

TRIBUNES

UNE RÉGION QUI INVESTIT SUR LES TERRITOIRES ET QUI AGIT POUR LES CITOYENS

La Bourgogne-Franche-Comté est une terre contrastée : centres urbains, villes intermédiaires, petits bourgs et territoires ruraux, chacun avec leurs spécificités, leurs atouts et savoir-faire, contribuent à construire notre grande région. La majorité régionale souhaite construire une politique d'aménagement territorial équilibrée, en conjuguant développement local et qualité de vie.
Les actions du Conseil régional en matière d'aménagement du territoire, de développement numérique, de soutien à la santé ou en faveur de la transition écologique doivent contribuer à renforcer le maillage et les solidarités dans notre Région, et constituer le socle d'une nouvelle identité commune et de notre développement futur.

UN OUTIL FÉDÉRATEUR : LA CONTRACTUALISATION AVEC LES TERRITOIRES

La contractualisation constitue le socle des relations de la Région avec les territoires. Elle s'appuie sur le volontarisme politique de la majorité, **avec 90 millions d'euros annoncés sur 3 ans,** auxquels s'ajoutent les moyens des programmes européens des deux anciennes Régions qui se montent à 145 millions d'euros, portant le soutien total de la collectivité à **235 millions d'euros.**
Les moyens qui seront ainsi déployés sur les territoires visent prioritairement au renforcement, de leur attractivité, de l'offre de services publics, à la transition énergétique territoriale, au renforcement du maillage des territoires autour des villes et des bourgs centres et à la gestion économe de l'espace et la lutte contre l'étalement urbain. Une vigilance forte est portée au soutien à l'ingénierie, indispensable à l'émergence et à la conduite de projets.
Un autre marqueur fort de cette politique est la volonté d'équilibre entre les territoires, puisque le choix a été fait que pour un euro dépensé dans l'urbain, un euro le soit dans le rural.

DÉPLOYER LE NUMÉRIQUE PARTOUT ET POUR TOUS

Le développement équilibré des territoires au niveau régional repose également sur l'équipement en infrastructures numériques. La Région a donc fait le choix de se mobiliser pour accompagner les collectivités dans le déploiement du très haut débit dans les territoires ruraux. C'est un effort conséquent, qui représente environ 900 000 prises. Pour y parvenir, **la Région mobilisera 162 millions d'euros sur 5 ans,** pour accompagner les projets des territoires.
C'est un objectif de long terme. Et pour répondre aux besoins urgents qui peuvent exister dans des territoires en souffrance numérique, la Région a choisi d'accompagner des solutions d'attentes, telles que la technologie R-Cube.

FAIRE DE LA SANTÉ UN ENJEU MAJEUR DE L'ÉQUILIBRE TERRITORIAL

Bien que la Région n'ait pas de compétences spécifiques en matière de santé, les élus de la majorité régionale ont fait le choix d'en faire une politique volontariste, afin d'apporter des réponses aux situations de désertification médicale qui existent dans nos territoires.

NOTRE RÉGION D'AVANCE - LA GAUCHE UNIE

Elle accompagne de fait les professionnels de santé et les fédérations de maison de santé dans les projets d'installation de professionnels de santé sur les territoires. Elle s'implique dans le soutien à l'élaboration et au développement de nouveaux usages du numérique en matière de santé (e-santé et programmes de recherche).
Enfin, les élus régionaux du groupe « Notre Région d'Avance » ont souhaité que la Région prenne une position forte lors de son assemblée plénière de décembre 2017 sur les nombreux désengagements de l'État en matière de santé sur les territoires : en Haute Côte-d'Or, à Tonnerre, Auxerre, Clamecy, Gray ou Saint-Claude, des inquiétudes légitimes ont été exprimées par les élus locaux sur la préservation de services fondamentaux tels que les urgences, les maternités ou les soins de longue durée. **Les élus de la majorité régionale demandent donc que les spécificités des territoires soient réellement prises en compte par l'Etat dans l'optique de préserver une offre de soins pertinente et efficiente au service des populations quelle que soit leur situation, sociale comme géographique.**

ICI 2050, UNE DÉMARCHE OUVERTE ET FÉDÉRATRICE

Les Régions se sont vu confier la responsabilité d'élaborer un **Schéma d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires** d'ici à 2019. C'est un document essentiel, qui vise à servir de cadre à la planification régionale en matière d'aménagement du territoire. La diversité des domaines qu'il couvre en fait un outil privilégié dans les relations entre la Région et les territoires.
Pour son élaboration, la majorité régionale a fait le choix d'un travail **en co-construction étroite avec les territoires** et de nombreux acteurs ainsi que la société civile. Cette volonté forte de co-construction est le gage pour faire du SRADDET un outil réel de développement pour les territoires, et non une contrainte. Cette démarche a été nommée ***Ici 2050*** dans notre Région.
Trois grands objectifs stratégiques ont été fixés pour son élaboration : miser sur la réciprocité entre territoires, pour faire de la diversité de notre Région une force ; s'ouvrir vers l'extérieur et renforcer nos potentiels économiques ou touristiques ; préparer les grandes transitions de demain, et en particulier les mutations économiques et énergétiques.
Les élus de la majorité régionale s'impliqueront pleinement dans cette démarche, dans l'ensemble de nos territoires, et invitent les élus locaux à s'en emparer, afin de « faire région » ensemble, pour élaborer une stratégie qui vise à construire une région plus solidaire, plus ouverte, une région engagée dans l'ère des transitions, une région attractive où la qualité de vie et l'équilibre entre territoires est une priorité

UNE OPPOSITION FORCE DE PROPOSITION POUR UNE RÉGION AUX CÔTÉS DE SES TERRITOIRES

Les annonces de la dernière Conférence Nationale des Territoires ont confirmé la volonté du Gouvernement de mettre les collectivités sous tutelle, faisant ainsi redouter les élus locaux sur l'avenir de leurs ressources et de leurs compétences.

Dans ce contexte, le Conseil régional devrait être un partenaire privilégié pour toutes les collectivités. Depuis maintenant deux ans que la majorité socialiste est aux manettes, force est de constater qu'elle ne trouve toujours pas le bon levier de l'investissement pour les territoires.

Le Budget 2018 voté par les 51 voix de la majorité de Marie-Guite DUFAY affiche -9 % de crédits inscrits en investissement en faveur des Territoires par rapport à son budget 2017. Alors que les habitants de Bourgogne-Franche-Comté attendent une région active qui les écoute et qui répond à leurs inquiétudes, ce budget marque un désengagement de la région vis-à-vis des collectivités territoriales de Bourgogne-Franche-Comté.

Les élus du groupe Union des républicains de la Droite et du Centre ont donc voté contre ce budget 2018 et ont proposé un Contre-Budget, résolument volontariste et qui propose un plan d'investissement massif.

Ce sont 15 millions d'euros que nous souhaitons investir dans l'aménagement des territoires, ce qui représenterait 28 % de crédits d'investissement en plus par rapport au budget voté par la majorité.

UNION DES RÉPUBLICAINS DE LA DROITE ET DU CENTRE

Avec ces crédits, la Région pourrait soutenir l'investissement dans nos communes et intercommunalités :

- en lançant un nouveau plan de soutien au BTP ;
- en investissant dans un réseau routier d'intérêt régional ;
- en déployant un grand plan Neige et Montagne à destination des villes et villages du massif Jurassien.

Nos propositions ont été balayées d'un revers de main par la majorité mais nous sommes déterminés à incarner une opposition intransigeante et force de proposition pour vous être utile.

En 2018, nous veillerons à ce que la future convention TER signée entre la région et la SNCF respecte les usagers mais aussi les élus locaux. Les fermetures de certaines dessertes décidées sans concertation fait peser une menace réelle sur l'attractivité des villes concernées.

Nous serons également particulièrement vigilants concernant l'organisation des transports scolaires. Les Départements ont transféré à la Région des moyens humains et financiers suffisants pour assurer la compétence Transports scolaires gratuitement. De plus, la R égion va faire des économies substantielles avec le passage à la semaine de 4 jours pour plusieurs centaines d'écoles. Notre groupe URDC attend de Marie-Guite DUFAY qu'elle tienne ses engagements : « garantir la gratuité et la qualité des transports scolaires ».

LA LAÏCITÉ SELON MARIE-GUITE DUFAY

Le 14 décembre dernier, lors de l'assemblée plénière à Dijon, Julien Odoul a placé Marie-Guite Dufay devant ses propres paradoxes concernant sa définition de la laïcité.

Dans son discours introductif, le président du groupe Front National expliquait qu'il s'était vu refuser l'installation d'une crèche de Noël au Conseil régional par sa présidente socialiste au nom du principe de laïcité. Il a dévoilé alors, preuves à l'appui, que plusieurs élus de l'exécutif régional, dont Marie-Guite Dufay, avaient dîné publiquement en octobre 2015 avec des membres de l'UOIF, émanation des Frères musulmans en France (organisation classée terroriste dans plusieurs pays du monde).

Après avoir énuméré un certain nombre d'éléments inquiétants liés à cette structure islamique dans notre région, comme la venue à Dijon du prédicateur

FRONT NATIONAL – RASSEMBLEMENT BLEU MARINE – FN – R.B.M

Hassan Iquioussen, qui appelle au djihad et à la haine des juifs dans ses prêches, Julien Odoul a révélé au grand jour l'hypocrisie de la présidente concernant la prétendue laïcité dont elle se gargarisait dans sa réponse écrite. Une laïcité qui reste à sens unique. Une vidéo a d'ailleurs immortalisé cette séquence de vérité en récoltant plus de 70 000 vues sur la page Facebook « Groupe Front National –Région BFC » mais aucune ligne n'a filtré dans la presse locale.

Dans cette période troublée où chacun cherche des repères solides auxquels se rattacher, les élus du groupe Front National voulaient apporter une réponse d'unité et d'espérance à travers l'installation de cette crèche. Elle est un symbole de rassemblement autour d'une tradition millénaire. Mais Marie-Guite Dufay, préfère visiblement les repas avec les islamistes.

NOTRE RÉGION D'AVANCE - LA GAUCHE UNIE

Marie-Guite **DUFAY**

Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Elise **AEBISCHER**

José **ALMEIDA**

Patrick **AYACHE**

Luc **BARDI**

Hicham **BOUJLILAT**

Willy **BOURGEOIS**

Franck **CHARLIER**

Océane **CHARRET-GODARD**

Jérôme **DURAIN**

Guy **FEREZ**

Jacqueline **FERRARI**

Laurence **FLUTTAZ**

Sophie **FONQUERNIE**

Karine **FRANCOIS**

Grégoire **GILLE**

Pierre **GROSSET**

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

Liliane **LUCCHESI**

Arnaud **MARTHEY**

Sylvie **MARTIN**

Laëtitia **MARTINEZ**

Pascale **MASSICOT**

Sylvain **MATHIEU**

Patrick **MOLINOZ**

Saliha **M'PIAYI**

UNION DES RÉPUBLICAINS DE LA DROITE ET DU CENTRE

Pierre **BOLZE**

Anne-Laure **BREUILLARD-FLETY**

Emmanuelle **COINT**

Catherine **COMTE-DELEUZE**

Jean-Pierre **DARTEVELLE**

Isabelle **DECHAUME**

Patrick **GENRE**

Eric **GENTIS**

Gérald **GORDAT**

Pascal **GRAPPIN**

Marie-Claude **JARROT**

Alain **JOYANDET**

Jean-Philippe **LEFEVRE**

Guillaume **MAILLARD**

Laurence **MULOT**

Valère **NEDEY**

Hélène **PELISSARD**

Gilles **PLATRET**

Christine **ROBIN**

Nathalie **ROUSSEL**

Jean-Philippe **SAULNIER-ARRIGHI**

François **SAUVADET**
Président

Didier **VALLVERDU**

Catherine **VANDRIESSE**

Un nouvel élu remplacera Dominique **VÉRIEN** prochainement

15 VICE-PRÉSIDENT(E)S

Michel NEUGNOT Finances, ressources humaines, modernisation de l'administration, transports, déplacement et intermodalité

Laurence FLUTTAZ Culture et patrimoine

Eric HOULLEY Cohésion territoriale

Frédérique COLAS Transition écologique et environnement

Patrick MOLINOZ Jeunesse, vie associative, laïcité, innovation et développement numérique des territoires

Maude CLAVEQUIN Enseignement supérieur, recherche, université et évaluation

Jean-Claude LAGRANGE Développement économique et nouvelle croissance, emploi

Océane CHARRET-GODARD Formation continue, mutations économiques, dialogue social territorial et orientation

Sylvain MATHIEU Forêt, filière bois, montagne et parcs

Laëtitia MARTINEZ Sport, égalité, citoyenneté

Patrick AYACHE Action européenne et internationale, contrat de plan, attractivité, tourisme, export

Sophie FONQUERNIE Agriculture, viticulture, agroalimentaire et promotion des terroirs

Stéphane GUIGUET Lycées et apprentissage

Valérie DEPIERRE Formations sanitaires et sociales, Personnes handicapées

Denis HAMEAU Economie sociale et solidaire

Claudy **CHAUVELOT-DUBAN** · Myriam **CHIAPPA-KIGER** · Francine **CHOPARD** · Maud **CLAVEQUIN** · Frédérique **COLAS** · Francis **COTTET** · Gilles **DEMERSSEMAN** · Valérie **DEPIERRE** · Anne-Marie **DUMONT**

Stéphane **GUIGUET** · Yacine **HAKKAR** · Denis **HAMEAU** · Eric **HOULLEY** · Salima **INEZARENE** · Jean-Claude **LAGRANGE** · Denis **LAMARD** · Eric **LANÇON** · Nathalie **LEBLANC**

Michel **NEUGNOT** · Loïc **NIEPCERON** · Frédéric **PONCET** · Marie-Thérèse **REY-GAUCHER** · Françoise **TENENBAUM** · Muriel **VERGES-CAULLET** · Stéphane **WOYNAROSKI** · Nisrine **ZAIBI**

FRONT NATIONAL - RASSEMBLEMENT BLEU MARINE - FN – R.B.M

Sophie **AMELLA** · Sylvie **BEAULIEU** · Damien **CANTIN** · Edouard **CAVIN** · Colette **CLERC** · Isabelle **DELYON** · Alexandrine **FERRAND**

Franck **GAILLARD** · Julien **GUIBERT** · Florence **LASSARRE** · Patrice **LOMBARD** · Stéphane **MONTRELAY** · Julien **ODOUL** Président · Jacques **RICCIARDETTI** · Marcel **STEPHAN**

NON-INSCRITS

Julien **ACARD** · Nicole **CABOCHE** · Karine **CHAMPY** · Nathalie **CHUDZIK** · Patrick **DESSEIGNE** · Sophie **JEANROCH** · Sophie **MONTEL** · Lilian **NOIROT** · Valérie **GUILLARME-REDL**

33 CONSEILLER(E)S RÉGIONAUX DÉLÉGUÉS

Elise Aebischer : égalité femmes –hommes, lutte contre les discriminations et citoyenneté
José Almeida : prospective
Luc Bardi : artisanat et commerce
Hicham Boujlilat : coopération et solidarité internationale, mutations économiques
Willy Bourgeois : économie numérique
Franck Charlier : apprentissage
Claudy Chauvelot-Duban : culture
Myriam Chiappa-Kiger : ressources humaines
Francine Chopard : université
Francis Cottet : innovation sociale
Gilles Demersseman : agriculture
Anne-Marie Dumont : handicap
Guy Ferez : communication
Jacqueline Ferrari : eau
Karine François : dialogue social territorial
Grégoire Gille : création et reprise d'entreprise
Pierre Grosset : habitat et efficacité énergétique, économie circulaire
Yacine Hakkar : sport
Salima Inezarene : Insertion des jeunes
Denis Lamard : jeunesse et vie associative
Eric Lançon : sports, préparation des JO 2024
Nathalie Leblanc : achat responsable
Liliane Lucchesi : relations franco-suisse
Arnaud Marthey : nouvelles ruralités
Sylvie Martin : tourisme et viticulture
Saliha M'Piayi : politique de la ville
Loic Niepceron : éducation
Frédéric Poncet : transports scolaires
Marie-Thérèse Rey-Gaucher : proximité
Françoise Tenenbaum : santé
Muriel Vergès Caullet : service public de l'orientation
Stéphane Woynaroski : agenda 21 et biodiversité
Nisrine Zaïbi : fabrique à projet

NOUS L'AVONS FAIT !

UN GARAGE SOLIDAIRE À MONTBÉLIARD

Permettre aux publics les plus modestes d'effectuer des réparations à bas prix sur leur véhicule, vendre des voitures à des tarifs attractifs, le tout en favorisant l'insertion professionnelle : telles sont les ambitions du garage solidaire ouvert à Montbéliard, porté par l'association La Roue de Secours et soutenu par la Région.

https://www.fondation-psa.com/sites/psa/files/styles/gallery_image/public/2017-09/la%20roue%20de%20secours%20photo3_0.jpg?itok=vmS8CdOH

Bientôt un Centre de Santé au Creusot

La région compte 96 médecins généralistes libéraux pour 100 000 habitants, soit une densité inférieure de 8,2 points à la moyenne nationale, la plaçant ainsi parmi les 4 régions les plus faiblement dotées. Pour pallier ce manque, la Région agit. Elle subventionne ainsi la construction d'un nouveau centre de santé au Creusot porté par les Mutuelles de France Réseau Santé. Outre des soins dentaires et infirmiers, le centre accueillera deux cabinets de médecine générale. Les travaux débutent début 2018 pour une ouverture prévue vers la fin de l'année.

Jules Renard reprend des couleurs

En charge des lycées, la Région a assuré la maîtrise d'ouvrage du lycée Jules-Renard à Nevers. Portée par l'agence Tria Architectes, la réhabilitation a porté sur la rénovation thermique et le ravalement des façades. Dans une logique de souci environnemental, l'isolation a été réalisée en laine de bois. Le ravalement rend hommage à l'architecture sixties du bâtiment avec des panneaux de bardages jaunes, verts et oranges. Le respect du patrimoine avec un regard tourné vers l'avenir, en somme.

VIVE LA RÉPUBLIQUE !

Le 30 novembre dernier, un tableau d'Alex Claude a été accroché dans la salle du conseil municipal de Luxeuil-les-Bains. Ce moment, particulièrement émouvant pour le maire Frédéric Burghard, a concrétisé une démarche de promotion des valeurs républicaines auprès de femmes, d'enfants et de jeunes. Cette action a été portée par l'association AAMI 70, dédiée à l'accompagnement et à l'intégration des migrants en Haute-Saône, en partenariat avec l'ITEP Lecomte de Lisle (établissement pour enfants et adolescents handicapés). Elle a bénéficié de l'aide de la Région dans le cadre du Fonds d'aide à projet. Petites actions, visites de lieux de pouvoir républicains (la mairie, le Sénat), mots de femmes et dessins d'enfants ont largement inspiré l'artiste.

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

Cette lettre est éditée par la Région Bourgogne-Franche-Comté. Directrice de la publication : Marie-Guite Dufay. Directrice de la rédaction : Séphora Grisey - Conception/rédaction /réalisation : Opérationnelle et Dartagnan. Photos : Région BFC, Yves Petit, ©larouedesecours, Fotolia.